

RAPPORT DE SITUATION (SITREP)

Pays : Burundi

Date du rapport : 13 juillet 2021

Période couverte par le rapport : 07 au 13 juillet 2021

Consultants en appui au pays : Mamadou Diouf, Hilaire Zon et Eloi Oboussoumi

Auteurs du rapport : Jean Marc Grégoire, Mamadou Diouf, Hilaire Zon et Eloi Oboussoumi

Tableau I : résumé de la campagne

Population totale du pays	11 215 578
Nombre total de districts sanitaires (DS)	47
Population ciblée par la CDM 2022	9 824 522
Échelle de la campagne (Nombre des DS cibles de la CDM)	41
Nombre total de MII, achat prévu pour 2022	6 385 939
Nombre de MII standard (quantité par bailleur)	1 738 842
Nombre de MII PBO (quantité par bailleur)	1 435 490
Nombre de MII IG2 (quantité par bailleur)	3 211 688
Date prévue pour la micro planification	ND
Date prévue pour la distribution	Juin 2022

Contexte :

En juin 2022, le Programme national intégré de lutte contre le paludisme au Burundi (PNILP) compte organiser une campagne nationale de distribution de MII sur le financement du Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme dans le cadre du NFM3. Bien que les résultats de la campagne de 2019 soient satisfaisants, le rapprochement du calendrier de la campagne associée à la perturbation de la chaîne logistique des MII et des intrants et à la lourdeur du mécanisme de paiement des activités (entre autres) de la campagne ont mis les acteurs de la campagne dans une situation très stressante. Ainsi, les défis identifiés au cours de la campagne ont été dressés pour être corrigés dans le futur lors de la prochaine campagne de 2022. Ces défis d'ordre technique, logistique (MII, intrants et carburant) et financier ainsi que les leçons apprises, sont détaillés dans le rapport final de la campagne.

Covid-19 : la préparation de la campagne de masse 2022 devra tenir compte du contexte de la pandémie de Covid-19 et des outils et stratégies de contingence actuelle en vigueur dans le pays.

Multi-produit pour la CDM 2022 : Depuis 2014, des tests de sensibilité des vecteurs aux insecticides sont régulièrement menés et une cartographie de la résistance des vecteurs du paludisme aux insecticides a été élaborée, ce qui a permis de stratifier correctement les interventions de prévention. Par conséquent, une stratification de la CDM 2022 a été effectuée donnant ainsi 4 zones cibles :

- une zone sans CDM (6 DS) car bénéficiant de la pulvérisation intra-domiciliaire (PID) et/ou la distribution continue
- une zone avec MII PBO (9 DS)
- une zone avec IG2 (20 DS)
- une zone avec les MII conventionnelles (12 DS).

La campagne se déroulera dans 41 districts sanitaires (DS) sur les 47 et sera donc une campagne multiproduit dans le cadre de la gestion de la résistance des vecteurs aux insecticides. La campagne 2022, devrait être minutieusement préparée afin de redresser tous les défis identifiés, réussir la stratégie multiproduit adoptée par le pays et en alignement adéquat à la riposte au COVID-19 pour une couverture universelle maximale.

Situation globale de la planification et mise en œuvre de la campagne :

Les activités réalisées du 07 au 13 juillet 2021 ont porté sur :

- La poursuite du développement des documents plan d'action (reste des sections à finaliser) et plan d'action logistique (draft avancé disponible) avec les points focaux PNILP ;
- Participation à la réunion via Zoom, de présentation et d'échanges d'expériences sur les leçons apprises de la digitalisation de la CDM en 2020 au Togo avec les autres pays dont le Burundi (réunion organisée par la coordination de l'AMP) ;
- Participation à l'appel hebdomadaire de l'AMP.

Défis majeurs :

- Opérationnalité/Coordination/réactivité des comités voire sous-comités ;
- Conduite de la stratégie multi produit ;
- Communication adaptée à la campagne multi produit et à la gestion des rumeurs et des craintes induites par le contexte de la pandémie à COVID-19 ;
- Communication ciblée pour les DS non enrôlés dans la CDM 2022 ;
- Paiement correct et dans les délais des acteurs ;

Semaine prochaine : période du 14 au 20 juillet 2021

- Poursuite des travaux (entre AMP et PF/PNILP) de développement du plan d'action et du plan d'action logistique adaptés à la nouvelle stratégie et au contexte de Covid-19 ;
- Organisation d'une réunion d'échanges sur les conclusions/décisions issues des réunions du COPIL et du comité technique ;
- Définition des prochaines étapes avec l'équipe du Burundi ;
- Participation aux appels de AMP.